



Montreuil, le 21 juin 2023

Salaire des fonctionnaires : + 1,5% pour le point d'indice **Jusqu'au bout, ce gouvernement se moque de nous !!**

Alors même que les salariés, avec la confédération FO, continuent de se mobiliser pour l'abrogation de la loi sur les retraites imposée par Macron et le gouvernement Borne, ce même gouvernement ose encore infliger des reculs aux salariés de la fonction publique.

Des mesures non-négociées !

Lundi 12 juin 2023, en dehors de toute négociation salariale avec les organisations syndicales, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques a annoncé de manière unilatérale les choix du gouvernement pour améliorer le pouvoir d'achat des agents publics :

- Une augmentation de 1,5% de la valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2023 (ce qui signifie par exemple pour un agent gagnant 2000 € par mois une augmentation de 30 € par mois)
- L'attribution de 5 points sur toute la grille au 1^{er} janvier 2024 (soit une augmentation de 25 € bruts mensuels, environ 20 € nets mensuels)
- Une prime de pouvoir d'achat de 300 € à 800 € annuels (soit 25 à 66 € par mois) pour les fonctionnaires dont la rémunération totale est inférieure à 3250 € bruts par mois, environ 2600 € net (soit environ un agent sur deux)
- Une augmentation de la prise en charge des abonnements de transports en commun qui passerait de 50% à 75%.

La réponse du gouvernement n'est pas à la hauteur de la situation. Cette augmentation n'est qu'une obole misérable !

Aujourd'hui, la réalité, c'est que les agents de catégorie C au 1^{er} grade conservent la même rémunération du 1^{er} au 8^{ème} échelon !

La réalité, c'est que depuis 2000, les fonctionnaires ont perdu 27,5 % de pouvoir d'achat !

La colère monte dans les établissements, les services et les universités. Les personnels n'acceptent pas l'effondrement sans fin de leur pouvoir d'achat et la liquidation de leur statut, tout comme ils n'acceptent toujours pas les deux ans fermes imposés par la réforme des retraites.

FO ESR revendique :

- **10 % tout de suite, pour tous !**
- **L'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation**
- **L'ouverture de véritables négociations pour le rattrapage des pertes subies depuis 2000**
- **L'amélioration de la grille indiciaire avec un démarrage à 120% du SMIC**
- **La revalorisation de toutes les indemnités de remboursement des déplacements, des heures supplémentaires, etc.**
- **L'abandon du RIFSEEP et du RIPEC, le retour aux primes statutaires et leur revalorisation.**
- **A travail égal, salaire égal ! Stop à la contractualisation ! Pour les recrutements et rémunérations statutaires ! Abrogation de la loi de transformation de la fonction publique !**